



Mairie de La Selle Guerchaise
9, Rue de l'Abbé François Lizé
35130 LA SELLE GUERCHaise
02 99 96 46 72
mairie@laselleguerchaise.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA SELLE GUERCHaise

Séance du 05 juin 2026

Le vendredi 05 juin 2026 à 19 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Ludovic LE SQUER, Maire de la commune.

Membres présents : M. Ludovic LE SQUER, Mme Karine BOUGEARD, M. Walter GÉRARD, Mme Aurélie DUBOS, M. Sébastien GOUPIL, Mme Amandine GORIUS, M. Alexandre BARRET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers excusés : Mme Édith CAPELE, M. Joël BRUNEAU, Mme Martine COUVERT, M. Alexandre DUBOS

Nombre de conseillers municipaux présents : 07

Nombre de Pouvoirs de vote : 02 - Mme Martine COUVERT pour M. Sébastien GOUPIL et M. Joël BRUNEAU pour M. Ludovic LE SQUER

Date de convocation : 01/06/2026

Mme Karine BOUGEARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Ordre du jour

Par le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, le conseil municipal est convoqué en vue de la désignation des délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral chargé de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Approbation du PV du Conseil municipal précédent

Délibérations :

- Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales.
- Taxe d'aménagement - Urbanisme

Ouverture de la séance à 19h30

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25/04/2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, adopte le Procès-Verbal de la précédente réunion du 25 avril 2026.

Délibérations

N° 2026/27

OBJET : Sénatoriales - Élection du délégué et suppléants communaux

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et de ses suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Alexandre BARRET né le 01.12.1990
- Sébastien GOUPIL né le 01.07.1986
- Walter Gérard né le 09.07.1973
- Karine BOUGEARD née le 13.05.1974

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

M. Ludovic LE SQUER – candidat délégué

Liste de Mme Karine BOUGEARD, M. Walter GÉRARD et Mme Amandine GORIUS - candidats délégués suppléants

c) Élection du délégué

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote, sans débat, au scrutin secret majoritaire à 2 tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

A obtenu : M. LE SQUER = 9 voix

M. LE SQUER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

Après enregistrement de la liste de candidatures, il est procédé au vote, sans débat, au scrutin secret majoritaire à 2 tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

M. GÉRARD Walter :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| - nombre de bulletins : 9 | - bulletins blancs ou nuls : 0 |
| - suffrages exprimés : 9 | |
| - majorité absolue : 5 | |

M. GERARD Walter ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme BOUGEARD Karine :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| - nombre de bulletins : 9 | - bulletins blancs ou nuls : 0 |
| - suffrages exprimés : 9 | |
| - majorité absolue : 5 | |

Mme BOUGEARD Karine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléante pour les élections sénatoriales.

Mme GORIUS Amandine :

- | | |
|---------------------------|--------------------------------|
| - nombre de bulletins : 9 | - bulletins blancs ou nuls : 0 |
| - suffrages exprimés : 9 | |
| - majorité absolue : 5 | |

Mme Gorius amandine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

FIXATION DU TAUX ET INSTITUTION D'EXONÉRATION DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT.

Le conseil municipal décide de maintenir les taux actuellement en vigueur et de ne pas délibérer sur le sujet.

Questions diverses

Pas de questions diverses

Délibérations - liste

Membres présents : M. Ludovic LE SQUER, Mme Karine BOUGEARD, M. Walter GÉRARD, Mme Aurélie DUBOS, M. Sébastien GOUPIL, Mme Amandine GORIUS, M. Alexandre BARRET.

N° 2026/27

OBJET : Sénatoriales - Élection du délégué et suppléants communaux

La séance est levée à 20H15 – Date du Prochain conseil – Jeudi 2 juillet 2026 à 19h30

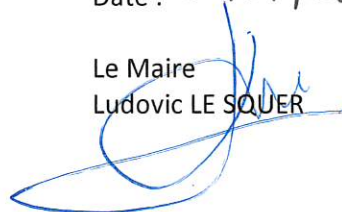
Date : 16.07.26

Le/la secrétaire

A stylized, abstract signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

Date : 02/07/26

Le Maire
Ludovic LE SQUER

A stylized signature in blue ink, featuring a large, prominent loop and several smaller strokes.